



12 juillet 2023

(23-4702)

Page: 1/1

Original: anglais

**CHINE – MESURES ANTIDUMPING ET COMPENSATOIRES  
VISANT L'ORGE EN PROVENANCE D'AUSTRALIE**

**COMMUNICATION DU GROUPE SPÉCIAL**

La communication ci-après, datée du 11 juillet 2023, a été reçue de la Présidente du Groupe spécial, qui a demandé qu'elle soit distribuée à l'Organe de règlement des différends (ORD).

---

Le 11 avril 2023, les parties avaient demandé au Groupe spécial de suspendre ses travaux, conformément à l'article 12:12 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends, jusqu'au 11 juillet 2023. Le Groupe spécial avait accédé à cette demande et avait informé l'Organe de règlement des différends (ORD) de sa décision.

Le 10 juillet 2023, les parties ont demandé au Groupe spécial de suspendre à nouveau ses travaux, conformément à l'article 12:12 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends, pendant un mois supplémentaire jusqu'au 11 août 2023. Le Groupe spécial a accédé à cette demande.

Je vous saurais gré de bien vouloir distribuer la présente communication à l'ORD.

---